



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE
DU DISTRICT AUBE DE FOOTBALL
SAISON 2022/2023
PROCES-VERBAL N°6
DU 02 MAI 2023



PRÉSIDENT : Frédéric CASTEL

PRESENTS : DELANDHUY Raphaël, DE FARIA Thomas (visio), DALLA POZZA Pascal (visio), PEREIRA José, RAYBAUDI Thierry

ABSENTS : CHANDOURI Rachid (représentant des arbitres au Comité Directeur), GOMAS Olivier, GROD Denise, MEMBRADO Yann et MEZRICHE Toufik

INVITÉ : Éric RAYBAUDI

Frédéric CASTEL, Président de la CDA Aube ouvre la séance à 18h30.

1. PREAMBULE, APPROBATION DU PV5

1.1 Préambule :

Le Président de la CDA est heureux de pouvoir proposer cette première réunion de la CDA hors des murs du DAF pour rencontrer des arbitres et des clubs sur le territoire du District. Ainsi, La CDA remercie vivement le club et la municipalité de Conflans sur Seine pour leur accueil et la mise à disposition des installations. Elle remercie également les arbitres et les représentants des clubs qui ont répondu à cette première.

1.2 Approbation du PV5 :

Le PV5 de la saison est approuvé par les membres présents.

1.3 Audition :

V. R. est reçu à 19h accompagné de son Président de club et son référent arbitre. Les échanges permettent à la CDA de préciser ses attentes.

A. L. est reçu à 19h15 accompagné de son Président de club. La CDA reprend avec le stagiaire les critères de fonctionnement des désignations afin d'éviter d'éventuelles incompréhensions.

2. COURRIELS RECUS

Le 24.03 Nabil Boulacheb relance le DAF pour la mise à jour de ses défraiements. Jean Pierre lui répond.

Le 24.03 Mourad Benabdellah signale un souci de validation d'un match effectué. Jean Pierre corrige après contrôle de la FMI.

Le 24.03 Elyes Bensaad fournit un RIB pour la mise à jour de son dossier.

Le 26.03 Magali Petit, secrétaire du Bar sur Aube FC, met en copie l'envoi d'un CM d'indisponibilité pour Tristan Fernandes à qui la CDA réitère ses vœux de rapide rétablissement.

Le 26.03 David Despret met en copie la CDA de son envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 26.03 Herve Pimpernet signale la blessure de l'arbitre qu'il devait observer.

Le 26.03 Stéphane Larue informe s'être blessé durant son match du jour. Il pense être indisponible pour le reste de la saison.

Le 26.03 Tom Stab met en copie la CDA de l'envoi de son rapport circonstancié.

Le 27.03 Thierry Raybaudi, Roihim Mdere, Erik Guillet et Jean Fraumens rédigent des rapports disciplinaires ou / et circonstanciés.

Le 28.03 la commission des compétitions fait savoir que deux Jeunes Arbitres ne peuvent être informés du report de leurs matchs car ils ne disposent pas d'une adresse mail sur leur fiche de renseignements ou que celle-ci est erronée. La CDA demande aux arbitres concernés une mise à jour de leur fiche.

Le 29.03 Joëlle Huet, secrétaire de ENT. ASVL / FC Charmont demande les conditions à suivre pour faire une demande d'arbitre. Elle sollicite la désignation d'un arbitre pour le 02.04.

Le 29.03 Toufik Mezriche met en copie la CDA de sa demande faite à la CRA de devenir AA.

Le 30.03 Aymen Meddah sollicite une aide suite à une mauvaise utilisation de son portail des officiels.

Le 31.03 David Despret se met à la disposition de la CDA suite au report de son match.

Le 01.04 Anir Amguine demande à connaître le rythme de la réalisation des défraiements.

Le 02.04 Roihim Mdere met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport à la ligue.

Le 02.04 David Lobreau signale un AA en difficulté dans ses fonctions.

Le 03.04 David Mathurin, Jordan Beaujoin, Erik Guillet et Mustapha Azegagh mettent en copie la CDA de leur envoi de rapport disciplinaire ou circonstancié.

Le 03.04 Jean Paul ANDRE signale une carence administrative d'un Jeune Arbitre à qui la CDA demande des explications. Ce dernier rédige un rapport circonstancié.

Le 03.04 Maurice Noblot demande le retrait d'une désignation suite à une gêne musculaire ressentie pendant un match.

Le 03.04 David Mathurin fait un retour de son appréciation de deux AA.

Le 03.04 Nicolas Spay met en copie la CDA de son courrier envoyé à la CRA.

Le 04.04 José Pereira met en copie la CDA de son envoi d'un rapport circonstancié suite au déroulé d'après match alors qu'il était en observation.

Le 06.04 Thomas Collavini, réfèrent arbitre, est sollicité pour accompagner un arbitre de son club en situation de retard tardif à désignation.

Le 06.04 Arnaud Fèvre, du Torvilliers AC, dépose une demande d'arbitre pour les prochains matchs de son équipe B.

Le 06.04 Oualid Belahdi produit un CM de reprise.

Le 06.04 Alidjan Osmani demande la procédure à suivre pour bénéficier d'une année sabbatique et demande par la même occasion à ne plus être désigné sur un club avec lequel il se trouve en difficulté.

Le 08.04 Rodolphe Vigreux, élu de permanence, demande un rapport circonstancié aux acteurs d'un match de D2. L'arbitre de cette rencontre, David Mathurin, produit son écrit le 09.04.

Le 10.04 David Despret, Cyril Thomassin mettent en copie la CDA de l'envoi de leur rapport disciplinaire.

Le 11.04 Mohamed Himour demande, via des messages laissés à diverses commissions du DAF sauf à la CDA, l'annulation des indisponibilités posées sur son portail des officiels. Le nécessaire est fait

et Thierry peut lui proposer des désignations. La CDA rappelle une nouvelle fois que toute communication se fait via la seule et unique boîte mail : cda@district-aube.fff.fr

Le 11.04 Abdessamed Harbouli signale s'être blessé sur son match du weekend. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 11.04 David Limoge informe qu'il ne pourra pas valider sa licence d'arbitre stagiaire, suite à sa réussite à la dernière FIA, pour raison médicale. La CRA est informée de cette situation.

Le 11.04 Thierry Raybaudi met en copie la CDA de son envoi d'un écrit destiné au Président de la CRA afin de lui faire part de son ressenti à la suite de l'attitude d'un arbitre de ligue en R2.

Le 12.04 L'AGT demande le report d'une convocation d'un de ses arbitres.

Le 15.04 Auguste Augier demande des précisions sur ses défraiements de ligue. Celle-ci donne les renseignements sollicités par retour de mail.

Le 16.04 David Lobreau alerte sur la difficulté de faire apparaître sur la FMI la fonction de tuteur.

Le 16.04 David Despret et Jordan Beaujoin mettent en copie la CDA de leur envoi de rapport disciplinaire.

Le 16.04 Pascal Mahot, secrétaire du FC Vallant Fontaine, échange avec Thierry suite à la sanction de l'un de ses arbitres.

Le 16.04 Jordan Beaujoin constate une erreur de score sur la FMI de son match.

Le 18.04 Lana Matry et son observatrice, Denise Grod, produisent des rapports circonstanciés.

Le 19.04 Nolan Legere envoie un RIB, transmis à la Ligue, afin de mettre à jour son dossier.

Le 21.04 Lana Matry signale, suite au match du 25.03.23, qu'elle est victime de comportements et attitudes désobligeants de certains joueurs fréquentant le même établissement scolaire. La CDA restera attentive aux suites à donner à ce dossier par le DAF.

Le 22.04 Rodolphe VIGREUX, élu de permanence, informe du forfait d'une équipe en D2. Ceci permet de repositionner l'arbitre désigné sur cette rencontre sur un autre match.

Le 23.04 Idriss Bouajaj produit un rapport circonstancié suite à l'absence d'une équipe.

Le 23.04 Renaud Bougé donne une explication à son absence à désignation.

Le 23.04 Thierry Raybaudi rédige un rapport circonstancié à la suite de l'absence d'un AA.

Le 23.04 Thierry Raybaudi informe la CDA, son club et les instances du DAF de l'arrêt de sa carrière à la fin de saison 2022-2023. La CDA remercie vivement Thierry pour l'investissement dont il a fait preuve jusqu'à présent et espère ardemment qu'il va poursuivre son engagement afin d'apporter son expérience à la nouvelle génération.

3. INFORMATIONS CRA / LIGUE

La CRA fait parvenir via Monsieur Philippe Paulet, Président du DAF, une dotation de maillots et ballons.

Le 03.04 Stéphane Villemin, Président de la CRA, met la CDA en copie de son mail destiné à Nicolas Spay qui annonce son départ de notre Ligue. La CDA se joint au Président de la CRA pour remercier Nicolas pour son investissement au service du football auboisi durant son séjour dans l'Aube et lui souhaite le meilleur dans sa nouvelle ligue.

4. INFORMATIONS CDA / DISTRICT

4.1 District

La Commission des compétitions et celle du foot animation communiquent régulièrement les diverses modifications apportées aux championnats ou coupes en adultes et jeunes. La Commission des compétitions informe également des tirages au sort des coupes jeunes ainsi que les dates retenues pour le déroulement de ces compétitions.

Jean Pierre réclame dans le cadre des contrats d'objectifs un listing détaillé des tutorats fait auprès des arbitres ayant réussi les dernières FIA. Yann lui communique son tableau de suivi.

La direction du DAF relaie une note d'Eric Borghini, Président de la CFA, relative aux interruptions de match suite à la rupture du jeûne du ramadan pratiquée sur certains territoires de France.

Le 07.04 la Commission des compétitions met en copie la CDA d'une décision prise à la suite de l'absence d'une équipe. Elle informe des tirages au sort des différentes coupes départementales le 19.04.

Le 11.04 la Commission foot animation demande un rapport circonstancié aux acteurs d'un match en U13. L'arbitre concerné donne une explication du déroulé des événements via des échanges entre Thierry et son responsable légal. Un rappel à ses obligations est fait à notre jeune collègue.

Le 19.04 la Commission des compétitions fait savoir qu'une affiche du 22.04 en coupe consolante U14 est modifiée suite à sa réunion du 18.04.

Le 21.04 la Commission des compétitions informe de la perte administrative d'une rencontre d'un club de D2. La CDA peut ainsi proposer une autre désignation à l'arbitre positionné sur le match en question.

4.2 CDA

Les différentes sanctions décidées ce jour seront communiquées aux arbitres concernés dans les meilleurs délais.

Yann transmet le 03.04 à la direction du DAF le listing des observations réalisées en Ligue afin de faciliter le défraiement des observateurs.

Éric Borghini, Président de la CFA et Vincent Nologues, Président du BELFA, informent les CDA du lancement de l'outil de « **ressenti** » des arbitres accessibles via le portail des officiels et ayant pour objectif de recueillir le sentiment de chaque arbitre après un match. Cet outil sera en phase expérimentale à partir du 04 avril avant généralisation pour la saison 2023-2024.

La CDA envoie aux clubs, arbitres et arbitres clubs du secteur de Conflans sur Seine une invitation pour participer à un temps d'échanges durant la CDA décentralisée du 02 mai.

Thierry Raybaudi fait un retour à la CDA et au Président de l'UNAF le 21.04, du déroulement de son audience en pénale suite aux évènements ayant eu lieu sur la Finale de la coupe Roy 2022.

Le 10.04 la CDA sollicite une salle afin de pouvoir organiser le module 8 des FIA.

La CDA définit les critères permettant les désignations des quatuors pour les finales jeunes et adultes. Le listing des arbitres retenus peut évoluer en fonction des clubs atteignant les finales.

La date du 02 septembre est retenue pour le rassemblement de début saison.

La CDA envoie à l'ensemble des arbitres un rappel à leur obligation d'inscrire dans les réclamations d'après match la présence d'un tuteur / observateur. Cette lacune administrative peut être sanctionnée.

5. DESIGNATIONS

Au 1^{er} mai 2023 le DAF compte 128 arbitres désignables.

Selon le PV de la réunion du 26.03 de la CRA, une réunion avec les CDA et le service compétitions de la Ligue pour organiser la saison prochaine aura lieu en fin de saison.

5.1 Adultes :

Le 27.03 Ahmed Naji fait savoir que suite à une intervention chirurgicale, il sera indisponible pendant une durée indéterminée. Il produit un CM d'indisponibilité.

Le 30.03 Sébastien Calmels indique avoir annulé une indisponibilité. José lui propose alors une désignation.

Le 02.04 Cédric Cuisinier informe que son état de santé ne lui permet pas d'aller à sa désignation du jour. Il fournit un CM le 03.04 suite à son absence à désignation. LA CDA lui souhaite un rapide rétablissement.

Le 03.04 Didier Cattiaux, arbitre club, signale l'absence à sa désignation de l'arbitre positionné sur le match de son club. L'observateur désigné par la CDA avait signalé cette absence le 02.04. L'arbitre en question est invité à donner une explication à son absence.

Le 08.04 Lothaire Righi, arbitre / joueur, demande s'il peut respecter sa désignation après avoir été sanctionné en tant que joueur. José lui fait une réponse.

Le 08.04 Corentin Kauskot informe qu'en raison de son état santé, il ne peut se rendre à sa première désignation. Jose lui demande un justificatif pour valider son absence à sa désignation.

Le 23.04 Corentin Kauskot indique, via la boîte mail du DAF, qu'il ne peut se rendre à sa désignation du 30.04 déplacée au 29 avril. Un justificatif lui est réclamé.

Le 18.04 Jules Balguy demande un retrait de désignation afin de ne pas tourner avec un central. La CDA rappelle qu'elle est souveraine dans ses désignations.

Le 18.04 Maurice Noblot sollicite le retrait d'une désignation afin de rendre service à son club.

Le 20.04 Ahmed Brahim produit un CM d'indisponibilité pour le reste de la saison. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 22.04 Jonathan Noualhaguet demande pour raison personnelle à ne plus être désigné pour le reste de la saison. Au regard du motif invoqué, la CDA valide sa demande. Ceci induit une absence de classement cette saison.

Le 23.04 Thierry Anglade demande s'il est possible de ne pas être désigné en jeunes le samedi lorsque l'on est observé le dimanche. Jusqu'à présent, l'arbitre dès qu'il est informé de son observation du dimanche demandait le retrait de sa désignation du samedi. Ce fonctionnement est établi et ne pose pas de soucis.

5.2 Jeunes :

Le 22.03 Francis Cuny demande le retrait d'une désignation en jeunes pour le 1^{er} avril car il sera observé en compétition ligue.

Le 24.03 Maud Bauer signale son impossibilité de se rendre à sa désignation car elle n'est pas véhiculée.

Le 24.03 Anir Amguine informe ne pas pouvoir aller à sa désignation du 25.03.

Le 24.03 Hugo Rabiati suite à une blessure ne peut se rendre à sa désignation du 25.03.

Le 25.03 Adlidjan Osmani en raison de son état de santé ne peut aller à sa désignation du jour.

Le 26.03 Ayoub Wisniewski signale ne pas avoir de moyen de transport pour se rendre à son match. Il indique le 27.03 avoir trouvé une solution. Thierry lui rappelle le circuit de communication.

Le 27.03 Aïmen Meddah informe d'une absence à sa désignation pour raison familiale.

Le 29.03 Bilal Loutouli signale avoir une double désignation pour le 08.04. Thierry fait le nécessaire.

Le 30.03 Vianney Royer demande des explications suite au retrait de deux désignations.

Le 30.03 Yanis Velay signale une impossibilité pour lui de se rendre à sa désignation.

Le 30.03 David Lobreau demande le retrait d'une désignation pour son fils car il a un souci de gestion de ses autres obligations. Il signale le 31.03 annuler sa requête.

Le 31.03 Thierry Raybaudi demande à un jeune arbitre de lui confirmer sa disponibilité pour un match en semaine. L'arbitre concerné répond positivement le 05.04.

Le 31.03 Alice Raybaudi indique que suite à une blessure, elle ne sera pas en mesure d'aller à son match.

Le 31.03 Hugo Rabiati signale ne pas pouvoir se rendre à sa désignation pour raison de santé.

Le 01.04 Yanis Brahmi donne une explication de son absence à sa désignation via la boîte mail du DAF.

Le 01.04 Mohamed Himour donne une explication à son absence à sa désignation. Thierry lui fait un nouvel rappel à ses obligations.

Le 02.04 Rayan Arbaoui informe qu'il ne pourra pas se rendre à sa désignation du 22.04. Thierry lui rappelle le fonctionnement de la mise en indisponibilité.

Le 03.04 Anir Amguine demande pour raison de santé le retrait de sa désignation du 08.04.

Le 05.04 Ryan Maurin fait savoir qu'il ne sera pas en mesure de se rendre à sa désignation.

Le 06.04 Thierry Raybaudi transmet aux arbitres officiant en Coupe de la Ligue en U15 et U17 la réglementation de ces compétitions.

Le 06.04 Alidjan Osmani demande à ne plus être désigné sur les matchs d'un club mais aussi à pouvoir finir la saison en qualité d'AA.

Le 09.04 Idrisse Mohamed informe, sur la boîte mail du DAF, de son absence à sa désignation pour le 29.04. Il lui est rappelé que toutes communications avec la CDA se font sur la boîte mail de ladite commission.

Le 10.04 Anir Amguine annonce qu'il ne pourra pas aller à son match du 15.04. Il réitère une annonce du même type le 15.04 pour un match du 6.05. Un rappel à ses obligations lui est fait.

Le 13.04 Mohamed Himour dit qu'il lui sera impossible d'aller à sa désignation du 1^{er} mai.

Le 15.04 Hugo Rabiati signale que son état de santé l'empêche d'aller à son match du jour.

Le 16.04 Ryan Maurin informe qu'un AA a été absent à sa désignation.

Le 20.04 Noham Velay signale, via la ligue, une absence à sa désignation que Thierry supplée.

5.3 Observations – Tutorats - foot diversifié

Yohann Gomas et Anthony Perez attirent l'attention de la CDA sur la situation de Jeunes Arbitres qu'ils ont tutorés et qui auront besoin d'un suivi adapté. Herve Pimpernet signale, pour sa part, un stagiaire ayant un potentiel intéressant. La CDA va faire le nécessaire pour accompagner les arbitres en question.

François Nalot signale le 17.04 qu'à la suite d'un changement d'heure du coup d'envoi d'un match le 15.04, il n'a pas pu réaliser le tutorat prévu.

Yann demande à la direction du DAF la mise sur la liste des observateurs / tuteurs d'un nouvel arbitre. Il estime nécessaire de revoir les modalités de tutorat par les arbitres en activité afin d'obtenir une plus grande efficacité.

Pascal est sollicité par le FFSU pour désigner des arbitres dans le cadre des Finales de Coupe de France des Ecoles d'Ingénieurs 2023 qui se dérouleront à Troyes les 13 et 14 mai. Il questionne les arbitres FUTSAL du DAF ainsi que ceux ayant des connaissances en la matière avant de proposer les désignations.

Olivier prépare une ébauche des futurs classements en attendant la fin des observations.

6. ETDA

6.1 Formation Ligue adultes et jeunes

Raphaël a envoyé un premier devoir maison qui a été corrigé en visio. Il reporte la première séance de travail en présentiel au DAF du 29.04 à laquelle il avait invité François Bidault. Ce temps de travail collectif a eu lieu le 13 mai. Raphaël prévoit d'envoyer un second questionnaire.

6.2 Pôle physique

Toufik regrette que le groupe d'entraînement collectif ne soit pas plus important.

6.3 CDDA

La CRA dans son PV de la réunion du 26.03 a indiqué que : « des réunions de travail sur le développement de l'arbitrage ont eu lieu entre la Ligue, les Districts, la CRA et les CDA. Un projet a été présenté au Comité Directeur le 22/03 ».

6.4 Référents arbitres :

Toufik, Thomas, Raphaël et Pascal restent disponibles pour leur groupe respectif.

6.5 FIA saison 2023-2023

Au regard du nombre important de demande d'inscriptions enregistrées cette saison, Denise propose de réaliser 3 sessions de formation la saison prochaine. Elle envisage de les faire en octobre / novembre 2023 pour la FIA 1, en novembre / décembre 2023 pour la FIA 2 et février 2024 pour la FIA 3. Les dates précises seront communiquées dès que possible.

La CDA va organiser le module 8 (retour d'expériences) pour les arbitres des dernières FIA.

6.6 Promotionnels

François a effectué le 05.04 le bilan des arbitres qu'il a pu voir. Il envisage de les revoir une seconde fois avant la fin de saison afin d'évaluer la progression de chacun.

7. TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

José demande si les médailles ligue ont pu être retrouvées et si oui, quand sera faite les remises aux récipiendaires dont certains attendent depuis plusieurs années. De même, José demande si le CD a statué sur les demandes de cartes d'arbitres honoraires déposées par Vincent Guicheteau et Erik Guillet.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président, Frédéric CASTEL, lève la séance à 20h30.

La réunion n°7 de la CDA est prévue le 08.06.2023 à 18h30

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président

Le Secrétaire

Frédéric CASTEL

José PEREIRA